

# BULLETIN DE SANTE DU VEGETAL

## RHONE-ALPES

## Grandes Cultures nº03 du 08 mars 2012



## Colza

20 parcelles parmi les 28 déclarées à ce jour dans la base régionale Rhône-Alpes ont fait l'objet d'observations exploitables en ce début de semaine, du 5 au 6 mars 2012, avec des observations intermédiaires complémentaires depuis le dernier BSV pour 3 d'entre elles. Pour 3 autres parcelles, seul le stade a été renseigné.

#### Stade des cultures

La reprise de végétation est maintenant bien confirmée :

- 14 parcelles (soit 61 %) au stade C1 reverdissement au niveau des cœurs dont 2 situations pour lesquelles les premières plantes montrent un début de décollement de la tige,
- 8 parcelles (35%) au stade C2 (50 % ou plus de plantes montrent un début de décollement de la tige),
- 1 parcelle, située en plaine de Valence, atteint le stade D1 (apparition des boutons encore cachés par les feuilles terminales).

Rappelons que l'apparition de la tige marque le début de sensibilité des plantes aux piqûres de ponte du charançon de la tige et le stade D1 le début de sensibilité au méligèthe.





#### Les ravageurs

→ Charançon de la tige du colza : Captures significatives en fin de semaine dernière

Comme annoncé dans le précédent BSV, les conditions à partir du milieu de la semaine dernière ont été favorables à des déplacements importants depuis les anciennes parcelles vers les cultures de l'année, laissant supposer, en accord avec le modèle proPlant qu'une grande partie des vols d'infestation a eu lieu. 19 des 20 parcelles pour lesquelles au moins un relevé des pièges a été effectué ont permis des captures : 21 en moyenne, avec de fortes disparités d'un piège à l'autre : minimum 3 captures, maximum 53.





## BULLETIN DE SANTE DU VEGETAL

#### **RHONE-ALPES**



Étant donné la nuisibilité potentielle de cet insecte et les performances variables d'un piège à l'autre, le risque ne s'exprime pas par un niveau de capture mais par la seule détection sur les parcelles.

Par ailleurs, en accord également avec le modèle, on peut penser que les femelles sont aptes à pondre dans les 8 jours qui suivent leur arrivée.

On entre donc à partir de maintenant en pleine période de risque sur les parcelles dès que les tiges apparaissent, ces insectes étant actifs pour des températures supérieures à 6 °C.

#### → Charançon de la tige du chou : Bien présent également dans les pièges

Des captures de ce charançon sont notées dans 11 des 20 parcelles où les cuvettes ont été relevées, avec en moyenne 10 captures pour 1 piège, se répartissant entre 1 et 34.

Rappelons qu'il est important de bien discerner les 2 espèces dans les pièges, le charançon de la tige du colza dont l'introduction des œufs dans les tiges désorganise fortement les tissus, avec des déformations et des éclatements, étant très nuisible, alors que la nuisibilité du charançon de la tige du chou qui dépose ses œufs dans les pétioles est considérée comme négligeable.

Se référer au BSV précédent pour la distinction des 2 espèces.

#### → Baris des crucifères : parfois aussi capturé dans les pièges

Des captures sont parfois signalées pour cet insecte considéré peu nuisible, à ne pas confondre avec les autres charançons dont son corps en forme d'obus et sa couleur métallique permettent facilement de le distinguer.



#### → Meligèthes : premiers déplacements

Des captures sont signalées dans les pièges de 8 parcelles, en accord avec le modèle proPlant qui prévoyait que les conditions douces de la semaine passée étaient favorables aux premiers déplacements, à la recherche de pollen sur diverses plantes. Aucun insecte repéré sur les 3 situations encore au stade C2 pour lesquelles un comptage a été réalisé en ce début de semaine.

Rappelons que les captures sont un indicateur d'activité mais que le risque est évalué à partir du comptage des insectes présents sur les plantes à partir de l'apparition des boutons, stade D1 atteint à ce jour sur une seule parcelle drômoise, et en fonction des capacités de compensation des cultures, selon le tableau cidessous qui précise les seuils de nuisibilités selon les situations types.

	Stade			
Etat du colza	Stade boutons accolés (D1)		Stade boutons séparés (E)	*
Colza vigoureux (sol profond, bonne vigueur des plantes, peuplement optimal, pas d'autres dégâts)	3 méligèthes par plante		6 à 9 méligèthes par plante	
Colza stressés ou peu developpés (climat stressant, déficit hydrique, peuplement trop faible ou trop important, vigueur faible des plantes, autres dégâts)	1 méligèthe par plante		2 à 3 méligèthes par plante	



#### BULLETIN DE SANTE DU VEGETAL

#### RHONE-ALPES



## Blé

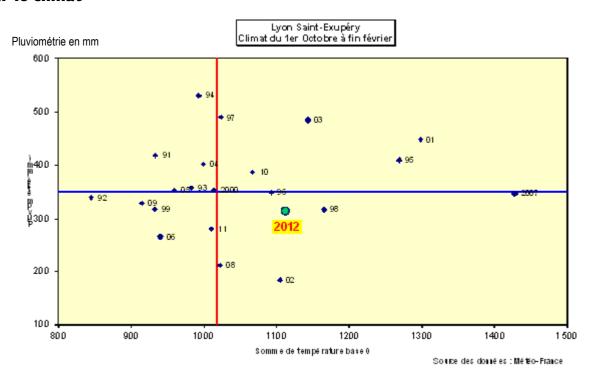
Après le fort épisode de froid, et une couverture neigeuse présente de façon très limitée, les observations du réseau ont été relancées cette semaine.

31 parcelles ont fait l'objet d'une observation cette semaine.

Toutes les parcelles sont au stade Z 22 à Z 23 : plein tallage.

Manifestement, quelques parcelles sont au stade redressement engagé, et mériteraient d'être notées un peu plus que plein tallage.

#### Point sur le climat



Malgré le froid de février, l'avance prise à l'automne est encore notable.

La sécheresse relative au sud de la région est aussi très impressionnante : il n'a plu, depuis fin novembre, que 22 mm à Pierrelatte, 43 mm à Montélimar, et c'est au niveau de Valence et plus au nord que les pluviométries sont plus proches de la normale, avec de 90 à 125 mm dans la majorité des postes, et davantage à Lyon Saint-Exupéry ou Mâcon.

#### Dégâts de froid : une situation qui évolue dans le bon sens

Une parcelle sur 3 obtient une mention que l'on peut résumer ainsi : pas de dégâts notables sur la culture. 25 % des parcelles sont notées avec dégâts notables, de l'ordre de 10% de pieds détruits.

Dans ces parcelles, comme dans celles avec la mention dégâts limités, le commentaire est végétation qui redémarre : reverdissement, émission de feuilles vertes.

Néanmoins, il faut se garder d'un trop grand optimisme, au moins 2 observations (une en blé tendre, l'autre en blé dur) laissent à penser que les ébauches d'épis du maître-brin sont détruites.

Si seule cette tige est atteinte, car la plus avancée en stade, le tallage compensera sans problème ce manque.

Si le phénomène concerne davantage de tiges, le potentiel est atteint.



#### BULLETIN DE SANTE DU VEGETAL

#### RHONE-ALPES



#### Maladies : le froid a remis le compteur à zéro

Le froid a tout bloqué, voire complètement desséché les feuilles les plus anciennes. Aucune observation ne fait donc mention de maladie évolutive. Mais remise à plat des symptômes ne veut pas dire plus d'inoculum! Si les conditions météo se remettent durablement à la pluie, on verra réapparaître les maladies foliaires.

Pas de mention de viroses identifiables à ce jour.

### Maïs

Reprise du bulletin Maïs à partir des prochains semis.

## Tournesol

Reprise du bulletin Tournesol à partir des prochains semis.

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture de Rhône-Alpes.

**Directeur de publication** : Gérard SEIGLE VATTE, Président du Comité Régional d'Epidémiosurveillance **Analyse de risque et rédaction** : Colza et tournesoll : CETIOM, Blé et maïs : ARVALIS-Institut du Végétal **Animation du réseau** : Chambre d'Agriculture de la Drôme.

#### A partir des observations réalisées par :

Coopératives et négoces agricoles : Agridev, Agridrôme, Natura'Pro, Drômoise de Céréales (CDC), Ets Payre, GAIC Cholat, Groupe Bernard, Groupe Dauphinoise, Groupe Eurea, Pomarel Négoce, Terres Dioises, Top Semence, Valsoleil Autres organismes : ARVALIS Institut du végétal, Chambre d'Agriculture de la Drôme, Centre Régional d'Expérimentation Agricole de Satolas (CREAS), FREDONRA, Syndicat des Producteurs de Semences de Maïs et de Sorgho (SPSMS)

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRARA dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux-mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018